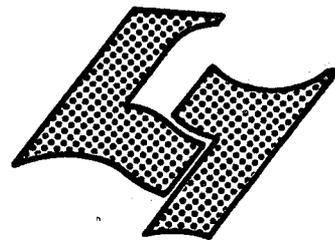


UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON-I
43, Boulevard du 11 novembre 1918
69621 VILLEURBANNE



Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées

Informétique documentaire

- * MEMOIRE DE STAGE
- * ~~NOTE DE SYNTHESE~~



La documentation

à la

S.C.E.T.

AUTEUR : FREUND Marie Christine

DATE : Année 1980 .1981

DESS
1981
1
B

T A B L E D E S M A T I E R E S

PREMIERE PARTIE -

I - LA SOCIETE CENTRALE POUR L'EQUIPEMENT DU TERRITOIRE - PRESENTATION.

1.1 - La Caisse des Dépôts et Consignations.

1.2 - La Société Centrale pour l'Equipement du
Territoire.

II - ETAT ACTUEL DE LA DOCUMENTATION.

2.1 - Composition du fond documentaire.

2.2 - Système de classement retenu.

2.2.1 - les débuts de l'organisation du centre.

2.2.2.- les fichiers

2.2.3 - le code documentaire de la D.A.T.A.R.

2.3 - Présentation d'une fiche.

2.4.- Organisation physique.

2.5 - Etat actuel de cette documentation.

2.5.1 - le fond

2.5.2 - le fonctionnement.

2.6 - Conclusion.

III - ENQUETE - BESOINS - FONCTIONNEMENT -

- 3.1 - Présentation de l'enquête.
- 3.2 - Centres d'intérêts.
- 3.3 - Fonctionnement de la documentation.
- 3.4 - Quelle documentation.

IV - QUELQUES SUGGESTIONS D'ORGANISATION DE LA DOCUMENTATION.

- 4.1 - Réorganisation de l'existant.
- 4.2 - Utilisation de l'informatique.
 - 4.2.1 - les banques de données.
 - 4.2.2 - les réseaux documentaires.

DEUXIEME PARTIE -

PROGRAMME.

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE I.C.A.R.E.

II - RECENSEMENT DES BANQUES DE DONNEES SUSCEPTIBLES
D'INTERESSER LES COLLECTIVITES LOCALES.

- 2.1 - Etude de l'existant au niveau national, régional, local.
- 2.2 - Les banques de données qu'il serait souhaitable de créer.

PREMIERE PARTIE

OBJET DU STAGE

Le stage a été effectué en collaboration avec Monsieur PEREZ que je remercie.

Le programme envisagé au départ était :

- faire un état actuel de la documentation avec rangement et repérage de l'existant.

- aborder les besoins société d'économie mixte - direction régionale avec rencontres et enquêtes auprès des centres de documentation existants et des agents chargés d'opérations demandeurs (partie appartenant surtout à Monsieur PEREZ).

- suggérer et proposer des pistes pour des méthodes rapides d'accès aux documents internes ou à des centres extérieurs.

Le programme s'est vu quelque peu modifié du fait de problèmes propres à la société.

Mon travail a donc été limité à un état de la documentation et à quelques propositions pour un accès plus rapide aux documents.

I - LA SOCIETE CENTRALE POUR L'EQUIPEMENT DU TERRITOIRE -

PRESENTATION

1.1 - La Caisse des Dépôts et Consignations.

Son origine remonte à 1816. Son rôle s'est modifié du fait de la part de plus en plus importante des pouvoirs publics dans la maîtrise du développement économique et social du pays.

En 1837, une loi lui confie la gestion des fonds des caisses d'épargne. (G. Dusart. 1980). Elle est donc principalement une "centrale de collecte et de placement de fonds" recueillis dans le public par les caisses d'épargne. Elle dispose d'une trésorerie importante.

Elle intervient dans le financement de trois secteurs prioritaires de l'économie nationale : l'équipement collectif, le logement et le secteur productif. Elle constitue donc, notamment pour les équipements collectifs, le "banquier des collectivités locales".

Mais son action se poursuit grâce à différentes

sociétés filiales qu'elle a constituées seule ou avec d'autres organismes :

- la société centrale immobilière de la caisse des dépôts (S.C.I.C.) : dans le domaine du logement.

- la société centrale pour l'équipement du territoire (S.C.E.T.).

- la S.C.E.T. internationale pour la coopération internationale.

- Village vacances familles (V.V.F.) pour le tourisme social.

Elle a constitué aussi des organismes d'études ou d'information :

- la société d'études et de conseil pour le développement économique et social (S.E.D.E.S.) : dans le domaine économique.

- le centre d'études et de réalisations pour l'éducation permanente (C.E.R.E.P.).

- enfin dans le domaine de l'informatique, le C.A.M. (centre d'automatisation pour le management).

1.2 - La Société Centrale pour l'Équipement du Territoire.

La S.C.E.T. a été créée en 1955.

Ses différentes activités sont : (S.I.R.P. Service information et relations publiques de la Caisse des dépôts et de ses filiales. 1976)

- " la participation et l'assistance à des sociétés d'économie mixte (S.E.M.) qui interviennent dans les domaines de l'aménagement et l'équipement urbain, de la réalisation et de l'exploitation de services et d'ouvrages publics, les sociétés agissant elles-mêmes pour le compte des collectivités publiques.

- la réalisation d'études dans le domaine des infrastructures et des équipements publics pour le compte de différents maîtres d'ouvrage (administrations, collectivités locales, S.E.M.), par l'intermédiaire de bureaux spécialisés qu'elle a créés.

- l'animation et la coordination des différentes entités dont elle est directement responsable et auxquelles elle participe. "

La société d'économie mixte réalise une association entre les collectivités locales, les administrations et divers organismes économiques. C'est un instrument pour les collectivités locales. Pour la forme juridique, ce sont des sociétés anonymes régies par les textes sur les sociétés commerciales mais soumises à une réglementation spécifique du fait de la participation des collectivités locales.

Au niveau de la Région Rhône Alpes, la délégation S.C.E.T. apporte ainsi son assistance à différentes sociétés d'économie mixte :

Sociétés d'équipement : S.E.R.L. (Lyon)

S.E.D.L. (Loire)

S.E.D.R. (Drôme)

S.A.D.I. (Isère)

S.E.S. (Savoie)

S.E.D.H. (Haute-Savoie)

S.E.D.A. (Ain)

Sociétés de gestion ou exploitation :

SEMALY (Métropolitain)

Lyon Parc Auto

SEGAPAL

ICARE (informatique
communale Rhône Alpes)

Type d'assistance apportée :

- administrative,
- financière,
- juridique,
- comptabilité,
- fonction personnel
- et une assistance technique (Superstructures, Activité Economique, Documentation, Sociologie, Information relations de Presse).

La délégation régionale comprend une soixantaine de personnes.

II - ETAT ACTUEL DE LA DOCUMENTATION

2.1 - Composition du fonds documentaire.

- des ouvrages, rapports, études qu'il est difficile d'évaluer car ils sont pour beaucoup disséminés dans les bureaux. Au centre de documentation on peut en recenser environ 600.

- des dossiers alimentés par des articles de presse, des notes de méthode, des lettres, des plaquettes, des revues, des cartes parfois aussi des rapports sur différents sujets touchant l'urbanisme.

- périodiques : la société est abonnée à une soixantaine de revues.

- enfin des cartes et des mémentos opérationnels (la constitution de ceux-ci a été abandonnée depuis quelques années). Ils sont tous deux en petit nombre.

2.2 - Système de classement retenu.

2.2.1 - les débuts de l'organisation du centre.

Une note rédigée en 1974 définissait l'organisation de la documentation.

Tout d'abord le système établi devait permettre :

- de faire l'inventaire de la documentation possédée à la société.

- d'éviter de commander plusieurs fois le même ouvrage (un pour chaque bureau).

- et surtout de retrouver tous les documents possédés sur un sujet donné au moment où l'on en a besoin.

- de plus le système adopté devrait être suffisamment souple pour que la documentation puisse éventuellement rester chez celui qui s'en sert fréquemment.

On a donc décidé de réaliser des fichiers qui devaient être au nombre de 4 :

- un fichier géographique
- un fichier "mots clés" ou thèmes
- un fichier auteur
- un fichier inventaire.

2.2.2 - les fichiers

Le fichier inventaire : Il tient lieu d'inventaire. Les documents reçoivent une cote que nous détaillerons par la suite et un numéro d'inventaire. Au verso de ces fiches devaient être inscrits les prêts, mais ceci n'a pratiquement pas été appliqué.

Le fichier auteur n'a jamais été réalisé.

Le fichier géographique : il doit permettre de retrouver des documents sur une ville, un département.

Le fichier "mots clés" : chaque document est caractérisé par un ou plusieurs mots clés. Pour le choix de ces mots clés et leur organisation, on utilise le code documentaire de la D.A.T.A.R. (édité par la documentation française. On dispose actuellement de l'édition de 1973, il n'en existe pas de plus récente).

2.2.3 - Le code documentaire de la DATAR.

Lorsqu'il a été choisi, il présentait les avantages suivants :

- il était utilisé par la majorité des centres

de documentation sur l'aménagement du territoire de la région ce qui pouvait faciliter les contacts.

- il était basé sur l'expérience : les mots-clés ont été testés par des centres de documentation sur l'aménagement du territoire.

Après enquête de notre part, nous avons appris qu'il était toujours utilisé dans différents centres de documentation notamment la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) et à la S.C.E.T. (société centrale pour l'équipement du territoire) à PARIS.

Dans la première partie de ce code, les descripteurs sont regroupés en divers secteurs primaires ou champs sémantiques.

Le lexique s'ordonne en cinq grands blocs : (1000, 2000, 3000, 4000, 5000) correspondant aux principaux aspects de l'aménagement du territoire et de l'action régionale. Chacun de ces blocs se subdivise en un certain nombre de champs relativement étendus (1100, 1200, 1300....) qui souvent éclatent en unités plus restreintes (1110, 1120).

Chacun des éléments de la structure peut-être

reconnu par un ou plusieurs descripteurs lui appartenant et placé à sa tête.

Ces descripteurs ne couvrent pas le champ sémantique mais ils permettent son insertion dans l'ensemble.

De plus ce système n'est pas figé (possibilité de déplacer un champ, d'en créer un nouveau).

Le cas des descripteurs polysémiques est réglé puisqu'ils sont situés dans un champ donné auprès de descripteurs univoques. Ce système ne constitue pas un véritable thesaurus (les relations de descripteurs à descripteurs ne sont pas précisées, il n'y a pas de chemins tracés ...).

Il était envisagé à l'époque de structurer plus avant le vocabulaire une fois l'expérience de ce système acquise. Ceci apparemment n'a pu être réalisé.

Une deuxième partie de ce code donne le classement alphabétique des descripteurs.

Pour les descripteurs composés, ils sont cités autant de fois qu'ils comportent d'éléments.

La partie alphabétique renvoie à la partie structurée du code.

2.3 - Présentation d'une fiche.

Elles sont conçues selon les normes de l'A.F.N.O.R.

Chaque fiche donne les caractéristiques principales du document :

- auteur, titre et sous-titre
 - lieu, éditeur, date
 - taille, nombre de pages
 - éventuellement notes ou de courtes appréciations
-
- en bas à droite le lieu de rangement
 - en haut à droite la localisation géographique du document
 - enfin en haut à gauche les différents mots-clés avec les numéros de code DATAR correspondants. Une fiche est constituée pour chacun des mots-clés caractérisant le document (en va jusqu'à 3).

Pour distinguer les documents, on utilise d'autres signes de reconnaissance :

- la couleur des fiches est différente suivant le type du document, :
- fiches blanches : livres, études, rapports
 - fiches bleues : articles de presse
 - fiches vertes : circulaires SCET, notes internes

- fiches roses : organisme qu'il est possible de contacter sur le sujet
 - fiches jaunes : documents non possédés mais pouvant éventuellement être intéressants.
- des gommettes placées sur la tranche donnent une information sur le contenu du document :
- rouge : texte officiel
 - vert : aspect juridique
 - marron : aspect financier
 - bleue : statistiques
 - orange : aspect technique.

Ces deux signes de reconnaissance, s'ils ont été strictement respectés au départ de la constitution des fichiers, ont été abandonnés par la suite.

2.4 - Organisation physique.

Ouvrages, études, rapports : ils reçoivent une cote C, D ou H fonction de leur format ainsi que leur numéro d'inventaire.

Brochures : cote Br plus le numéro d'inventaire.

Textes d'intérêt général : TG plus le numéro d'inventaire.

Les ouvrages disséminés dans les différents bureaux ont pour cote le nom du service ou de la personne concernée.

Une armoire est consacrée à la documentation générale. Les différents dossiers y sont classés selon le code documentaire de la DATAR. Tous les documents contenus dans ces dossiers ne font pas l'objet d'une fiche, seuls les plus conséquents.

Une armoire documentation régionale ne comprend que des dossiers relatifs à la région Rhône-Alpes. Les dossiers sont regroupés par département.

Pour chaque département :

- un dossier généralités
- des dossiers sur chacune des villes les plus importantes et qui rassemblent des informations sur les sujets suivants : S.D.A.U. (Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme), P.O.S. (Plan d'occupation des sols), logements, municipalités, aménagement, industrie, commerce, transports en commun, cartes, statistiques et divers.

- un dossier autres zones pour les autres villes.

Toutes les circulaires S.C.E.T. sont classées dans cette armoire par ordre chronologique.

Enfin une armoire direction régionale S.C.E.T.

Elle comprend plusieurs dossiers : notes, documentation générale, courrier, renseignements sur des opérations, extraits de presse qui touchent à l'organisation de la S.C.E.T., son fonctionnement, ses activités.

Pour le classement de ces dossiers, on utilise le plan de classement diffusé en 1974 par Monsieur FOURNY. Une partie seulement de ces dossiers présente un intérêt pour la documentation.

Les revues à conserver sont archivées. Celles de l'année dernière et de l'année en cours sont laissées à la disposition des lecteurs.

2.5 - Etat actuel de cette documentation.

Jusqu'en 1978 (début 1978) une personne faisait fonction de documentaliste à mi-temps. A son départ, c'est une secrétaire qui en plus de son travail a été chargée de consacrer 30% de son temps à la documentation.

2.5.1 - Le fond.

Après un inventaire complet de tous les documents présents dans le centre, il ressort que :

- les ouvrages, études, rapports enregistrés ont pratiquement tous une date de publication qui ne dépasse pas 1977 (dans le fichier inventaire, on recense une douzaine d'ouvrages de 1978). Les ouvrages sont déclassés, d'autres signalés dans le fichier disparus. Les ouvrages les plus anciens datent des années 1960-65. Quelques ouvrages plus récents sont disséminés dans le centre en nombre restreint, les autres sont dispersés dans les différents bureaux.

- les dossiers.

Dans l'armoire documentation générale, sur 208 dossiers :

- 58					comportent des articles jusqu'à 1978 compris
- 26	"	"	"	1979	"
- 13	"	"	"	1980	"
- 0	"	"	"	1981	"

On compte seulement 2 ou 3 créations de dossiers depuis 1978.

Certains dossiers seraient à restructurer, d'autres à supprimer.

On peut s'étonner que sur des sujets d'actualité telle que la réhabilitation (une personne travaille journalièrement sur ce sujet à la D.R.), les documents ne dépassent pas 1977.

Dans l'armoire documentation régionale, sur 139 dossiers :

13	vont	jusqu'en	1978
4	"	"	1979
0	"	"	1980 et 1981.

D'autre part, les articles de 79, 80, 81, qui sont présents dans certains dossiers, le sont en très petit nombre par rapport aux autres années.

- les revues.

Certaines sont conservées à l'infini (Journal officiel ...), d'autres quelques années seulement.

L'archivage va jusqu'à l'année 1979. Les revues les plus récentes sont rassemblées dans des casiers. Les autres, manquantes, sont dans les différents bureaux.

Des piles de documents non rangés et non inventoriés se trouvent un peu partout dans la salle d'où une impression de grand désordre.

A signaler aussi la présence de documents (deux armoires) qui n'ont aucun rapport avec la documentation et qui appartiennent à d'autres services.

2.5.2 - Fonctionnement.

- les ouvrages : aux débuts de l'organisation, une note indiquait que les ouvrages devaient être immédiatement enregistrés à leur arrivée et ensuite diffusés à la personne intéressée.

Ensuite une note signalant l'arrivée de l'ouvrage devait être diffusée aux autres personnes de la direction régionale.

Actuellement l'ouvrage est remis directement à la personne concernée.

Il n'existe pas de fichier des prêts. Les lecteurs se servent et ne remettent pas en place.

- les bulletins de documentation provenant d'autres organismes sont diffusés à une seule personne qui coche les ouvrages intéressants.

- les revues : un fichier des abonnements permet d'avoir des renseignements sur les éditeurs et sur les numéros reçus de chaque revue.

C'est le responsable du courrier qui s'occupe de ce travail.

Un autre fichier donne la circulation des revues. Un papillon de circulation établi pour chaque revue et comportant les noms des personnes qui la consultent, est épinglé et la revue est immédiatement diffusée.

Aucune exploitation des revues n'est faite avant la diffusion hormis parfois pour le Journal officiel où les articles intéressants sont signalés.

Pour chaque revue, une personne selon son domaine d'activité est responsable du dépouillement. Une photocopie des articles intéressants est demandée à la documentation et ensuite diffusée. Très souvent ceci se fait sans passer par la documentation.

Au niveau de la circulation des revues, chaque personne doit la transmettre au suivant de la liste. Lorsqu'elles reviennent en documentation, elles n'ont pas toujours été consultées par tous, on les remet alors en circuit.

- les demandes :

Elles portent souvent sur la recherche de circulaires ou de textes de loi. Les circulaires sont lues à la documentation avant d'être diffusées.

- Liens avec l'extérieur :

La documentation fait parfois appel à d'autres centres comme la documentation française et l'I.N.S.E.E.

Un abonnement est contracté avec S.V.P. (600 F par mois pour 15 demandes de renseignements).

Les demandes sont centralisées à la documentation.

Quant aux liens avec les différentes sociétés d'économie mixte, ils sont peu fréquents et très limités (2 ou 3 sociétés). Les demandes concernent la S.C.E.T. en particulier.

2.6 - Conclusion.

Après un examen du centre de documentation, il ressort tout d'abord que :

Le centre de documentation dans son état actuel, ne peut que partiellement remplir sa principale fonction, l'information, de par :

- ancienneté des documents,
- dossiers non alimentés régulièrement et périmés,
- documents récents non localisés,
- rangement physique insuffisant,
- documents prêtés non signalés.

- pas de création de nouveaux dossiers.
- pas d'exploitation des revues.

Le centre ne peut répondre qu'à des demandes précises (article dans telle revue, année) ou pour des commandes d'ouvrages.

Il peut difficilement proposer une documentation complète sur un thème donné.

Le centre n'assure plus que le stockage des ouvrages et la gérance des abonnements.

III - ENQUETE BESOINS FONCTIONNEMENT

3.1 - Présentation de l'enquête.

Une enquête a été menée auprès de quelques personnes de la D.R. L'entretien se décompose en trois parties :

- activité et centres d'intérêts de la personne interrogée.
- comment est assurée actuellement la documentation : circulation des revues; choix et communication des ouvrages, rapports, études ...; appel à d'autres centres de documentation.
- comment pourrait-on concevoir la documentation à la D.R.

3.2 - Centres d'intérêts.

Trois types d'information sont demandés :

- une information touchant aux différents aspects de l'urbanisme.
- une information sur le groupe S.C.E.T.
- une information générale sur des problèmes étrangers : politique

3.3 - Fonctionnement de la documentation.

Dans l'ensemble le système en place ne satisfait pas.

Le centre de documentation est peu utilisé. On s'adresse à lui principalement pour des commandes d'ouvrages ou des demandes ponctuelles (article dans telle revue). Les dossiers par thèmes sont trop longs à obtenir. Enfin peu s'y retrouvent dans son organisation physique.

Les revues ne sont pas souvent dépouillées. Un coup d'oeil sur la table des matières suffit. Les articles intéressants sont diffusés par chacun.

En ce qui concerne les ouvrages, rapports, ils sont dans les différents bureaux. Aucune information ne circule sur les derniers arrivés à la Direction régionale.

Chacun organise sa propre documentation et essaie d'en faire profiter les autres, mais ceci n'est pas sans problèmes :

- perte de temps
- les documents (revues) sont disséminés un peu partout.

Certains font parfois appel à d'autres centres de documentation mais dans l'ensemble, ce qui existe à l'extérieur reste mal connu.

3.4 - Quelle documentation.

Pour beaucoup l'idée de documentation va de pair avec l'existence d'un centre dont les différentes fonctions seraient :

- Organisation de la documentation existante - reconstitution des fichiers. Le centre doit permettre de retrouver des articles et surtout connaître ce qui existe dans les différents bureaux.

- faire un tri de la documentation, sélectionner des articles, les diffuser aux personnes concernées, constituer des dossiers, ce qui nécessite une bonne connaissance du travail effectué dans les différents services, effectuer régulièrement le dépouillement de certaines revues : le moniteur, journal officiel.

- connaître ce qui existe à l'extérieur (bibliothèque municipale ...).

- constituer un point de rencontre : informer tout le monde de ce que fait chacun.

Mais pour commencer, il faut accorder à la documentation plus d'importance qu'elle n'en a actuellement.

IV - QUELQUES SUGGESTIONS D'ORGANISATION

DE LA DOCUMENTATION

4.1 - Réorganisation de l'existant.

Les fichiers : le mode de classement n'est pas à remettre en cause mais il doit être appliqué rigoureusement.

- les fichiers doivent être vérifiés car des documents signalés dans ceux-ci sont manquants.

- la constitution d'un fichier auteur augmentera les possibilités de recherche des documents.

- le recensement des documents des années 79, 80 et 81 permettra de compléter les fichiers. Ces différents recensements feraient l'objet d'une diffusion à la Direction régionale.

- réalisation d'un fichier des prêts qui permettra un meilleur contrôle.

Les dossiers : des dossiers sont à supprimer mais d'autres sont à créer. Ceux-ci doivent à nouveau être alimentés régulièrement.

Les différentes personnes chargées du dépouillement signaleront les articles intéressants à la documentation.

Les revues :

- établir la liste des revues conservées en documentation et de celles conservées dans les différents services.

- pour la circulation des revues, utiliser la circulation "marguerite" (les revues reviennent en documentation entre chaque lecteur). Ceci permettra de les localiser à chaque instant.

- avant la diffusion des revues, des photocopies des sommaires peuvent être distribuées à l'ensemble des lecteurs.

- certaines revues seraient systématiquement dépouillées avec affichage au centre de documentation : le Journal officiel - le Moniteur ...

- pour la recherche, constituer des tables annuelles de sommaires pour chacune des revues.

La diffusion :

- tous les mois, un bulletin indiquant les derniers ouvrages et rapports reçus à la Direction régionale serait diffusé à l'intérieur de la S.C.E.T., mais aussi à l'extérieur vers les sociétés d'économie mixte et différents centres de documentation.

- établir un fichier personnel : les préoccupations de chaque utilisateur sont traduites en termes de langage documentaire. Un tel fichier permettra de sélectionner les articles.

Liens avec l'extérieur :

Des contacts sont à créer avec les autres centres de documentation. Un fichier de ces différents organismes doit être constitué.

Sur la région Rhône-Alpes un répertoire existe déjà. Il est édité par A.D.B.S. (association des bibliothécaires et documentalistes spécialisés). Un exemplaire de celui-ci se trouve à la S.C.E.T.

Enfin trois numéros de "Diagonal" (n° 8, 9 et 10) présentent les différents centres de documentation travaillant dans le domaine de l'urbanisme, au niveau de la France.

Il me paraît intéressant de contacter ces différents centres et de réactualiser les renseignements donnés (mode de classement adopté ...). Des visites de quelques uns de ces centres seraient sans aucun doute pleines d'enseignements.

Enfin des rapports plus étroits peuvent être entretenus avec le centre de documentation de la S.C.E.T. de Paris. Il faudrait être au courant des différents rapports et documents produits ou reçus dans les différentes directions.

Tout ceci n'est possible que si au départ, il existe vraiment une volonté d'accorder à la documentation la place qui lui revient. Ce travail nécessite une personne à temps plein et un local réservé uniquement à la documentation. Le centre de documentation pourra alors constituer un point de rencontre et d'information.

4.2 - Utilisation de l'informatique.

4.2.1 - Les banques de données.

Les banques de données constituent des collections d'informations.

On distingue deux types de banques de données :

- les banques de données (ou banques de données factuelles ...) délivrent une information directement utilisable (un texte de loi, une valeur ...).

- les bases de données bibliographiques (ou système de documentation bibliographique ou service de documentation bibliographique ...) délivrent des références bibliographiques devant contenir l'information recherchée.

* Les Etats-Unis trustent 70 % des 360 bases de données en service dans le monde regroupant 85 % des articles parus ". (J. Callixte - 1980).

Ces différentes bases ou banques de données sont réparties dans différentes disciplines, la majeure partie de ces banques couvrant le secteur Sciences et Techniques.

Banques de données	1972	1978
Sciences	58 %	44 %
Technologies	25 %	24 %
Economie - droit finances	17 %	32 %

(J. Callixte 1980)

Le serveur est un gros ordinateur qui stocke plusieurs de ces bases ou banques de données et les met à la disposition des utilisateurs grâce à un logiciel d'interrogation.

Les principaux serveurs sont américains :

- S.D.C. (System Development Corporation)
- National Library of Medicine
- L.M.S. (Lockeed Missiles and Space Company)

La France s'implante elle aussi sur ce marché, notamment avec Télésystèmes.

Les adresses de différents serveurs français et européens sont données en annexe 1.

Pour accéder à ces serveurs, l'utilisateur doit se munir d'un terminal. Entre le terminal de l'utilisateur et le serveur, la transmission des données se fait par les réseaux de télétraitement ou télétransmission.

Les différents réseaux : (J. Chaumier - 1979)

- réseau téléphonique classique ou réseau commuté.
- réseau Téléx.
- " réseaux spécialisés réservés à la transmission des données émises par ordinateur " : Transpac, Euronet ...

L'ensemble de ces réseaux est contrôlé par les Postes et Télécommunications.

En ce qui concerne donc ces bases et banques de données, j'ai effectué à la demande d'I.C.A.R.E. (voir 2ème partie) un recensement de celles qui pouvaient intéresser les collectivités locales.

Ce recensement peut aussi servir la Société centrale pour l'équipement du territoire dans le cas où elle envisagerait de s'abonner à quelques bases ou banques de données (citons parmi celles-ci : S.Y.D.O.N.I. ou les banques de données du C.E.D.I.J. qui seraient très utiles au service juridique, U.R.B.A.M.E.T. dans le domaine de l'urbanisme, L.E.X., les banques ou bases de la documentation française, de l'I.N.S.E.E. ... (voir annexe 2).

Les conditions d'accès à ces différentes bases ou banques sont données Annexe 3. Il suffit de se mettre en relation avec les différents serveurs ou producteurs.

Mais signalons encore que l'interrogation d'une banque reste quelque chose de compliqué. Chaque serveur utilise un langage différent. Des actions de formation sont organisées par les serveurs mais " il faudra attendre plusieurs mois pour posséder véritablement une banque ". (Le Monde - 1981).

D'autre part les prix restent encore assez élevés (environ 10.000 F pour un terminal) et environ 500 F l'heure d'interrogation (une question durant approximativement 1/4 d'heure).

4.2.2. - Les réseaux documentaires.

Une autre possibilité pour la Société centrale de l'équipement du territoire est l'appartenance à un réseau.

" Un réseau documentaire est un ensemble d'organisations (centres de documentation, bibliothèques, éditeurs de revues secondaires...) ou même de personnes qui sont en liaison les unes avec les autres ". (Hélène Desvalès - 1978).

Différents centres se groupent soit parce qu'ils sont situés dans une même région, soit parce qu'ils s'intéressent à la même discipline ...

L'ensemble des tâches (collecte, sélection, saisie ...) sont réparties entre les différents centres ce qui veut dire par exemple que l'entrée d'un document se fait une seule fois pour l'ensemble des utilisateurs au lieu de se répéter dans chaque centre.

Les réseaux d'ordinateurs permettent bien évidemment ces relations entre centres.

Au niveau aménagement du territoire et urbanisme, il existe déjà le réseau URBATHEQUE. La Société centrale pour l'équipement du territoire peut envisager de participer à ce réseau.

On peut aussi imaginer la possibilité pour les différentes directions régionales de la S.C.E.T. de former elles-mêmes leur propre réseau.

Toutes ces différentes possibilités données par l'informatique peuvent aider à la bonne marche d'un centre de documentation. Les tâches matérielles étant réduites, le documentaliste peut se consacrer d'autant plus aux utilisateurs.

:
: DEUXIEME PARTIE :
:

PROGRAMME

La deuxième partie de mon stage s'est effectuée dans la société I.C.A.R.E. (informatique communale Rhône-Alpes).

Mon travail a été la constitution d'un recensement des différentes bases ou banques de données susceptibles d'intéresser les collectivités locales. Une fois ce recensement effectué, il s'agissait de définir celles qu'il serait souhaitable de créer.

Le problème pour la société I.C.A.R.E. est de savoir s'il existe des besoins en Télématicque au niveau local et la façon dont on pourrait y répondre.

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE I.C.A.R.E.

La société I.C.A.R.E. (informatique communale Rhône-Alpes) est une société d'économie mixte faisant partie du groupe S.C.E.T.

Ses clients sont en même temps ses administrateurs, en l'occurrence les collectivités locales. Les principaux sont les villes de Lyon, Grenoble et Saint-Etienne. Ensuite viennent trois villes moyennes : Villeurbanne, Bourg-en-Bresse, Valence.

Ses différentes activités : conseil en organisation et études informatiques - traitements.

Ils sont organisés en chantiers, un par ville sauf pour Lyon où existe aussi un chantier COURLY (Communauté urbaine de Lyon). Chaque chantier se situe dans l'hôtel de ville de la mairie concernée. Le chantier ville de Lyon et le chantier Courly ont un centre de traitement commun (C.T.I.) localisé à I.C.A.R.E.

Pour Grenoble et Saint-Etienne, une autre formule a été adoptée visant à respecter l'esprit de décentralisation des mairies en place. Les traitements sont effectués sur mini-ordinateurs et ils font appel à un façonnier local.

Pour Villeurbanne, un ingénieur joue le rôle de conseiller technique face à un service municipal et un équipement.

A Valence, l'ingénieur délégué est le chef du service informatique.

En ce qui concerne Bourg-en-Bresse, I.C.A.R.E. intervient depuis un an dans le cadre du plan informatique pour la ville. Ils ont une activité conseil et choix du matériel informatique.

Au total, la société représente environ 75 personnes.

II - RECENSEMENT DES BANQUES DE DONNEES SUSCEPTIBLES

D'INTERESSER LES COLLECTIVITES LOCALES

2.1 - Etude de l'existant au niveau national,
régional, local.

Au niveau national :

Le recensement s'appuie sur l'utilisation de répertoires existants (adresses données annexe 1) et sur la documentation délivrée par différents serveurs.

7 serveurs ont été contactés : (voir annexe 1)

- Agence Spatiale Européenne
- Télésystèmes (Questel)
- C.I.S.I.
- S.L.I.G.O.S.
- S.P.I. (SPIDEL)
- G. CAM
- S.G.2 (CITERE)

Une cinquantaine de banques de données ont ainsi été retenues dans les domaines suivants :

Energie, bâtiment, urbanisme, agriculture, géologie, santé, économie, commerce, information juridique, travail, emploi, politique, actualité, presse, transports (annexe 2).

Leurs différentes caractéristiques : producteur, domaine, information fournie sont données.

Les conditions d'accès (prix, équipement nécessaire, réseau) sont données annexe 3.

Au niveau local :

On constate peu de réalisations :

- banques de données communales de l'I.N.S.E.E.

Des contacts existent entre I.C.A.R.E. et l'I.N.S.E.E. pour étudier l'installation de ces données sur le centre de traitement informatique.

- base B.O. du centre d'études techniques de l'équipement de Lyon (elle reprend ce qui est paru au bulletin officiel concernant les opérations d'équipements).

2.2 - Les banques ou bases de données qu'il
serait souhaitable de créer.

Celles-ci ont été définies à partir de l'enquête préalable au colloque sur la documentation locale qui s'est déroulée à Lyon (voir annexe 4).

Elles ne représentent que quelques suggestions.

Dans l'avenir, une enquête devrait être réalisée auprès des différentes collectivités pour connaître les données qu'elles sont prêtes à mettre en commun, les informations pouvant faire l'objet d'informatisation.

BIBLIOGRAPHIE

DUSART Gérard: 'La caisse des dépôts et consignations'
Paris, La documentation française, 1980, 176p., COLL.
"Notes et études documentaires", Nos 4577-4578.

CHAUMIER Jacques: 'Les techniques documentaires', Paris,
Presses universitaires de France, 1979, COLL. "Que sais-je"
No 1419., 127p..

DESVALS Hélène: 'Comment organiser sa documentation
scientifique', Paris, Gauthiers-Villars, 1978, 271p..

CALLIXTE Jacqueline: 'Informatique, Telematique, Banques et
bases de données', 1980, E.S.C.A.E. de Marseille Luminy,
COLL. "Formation à l'utilisation de l'information",
TOME 5., 47p..

ROHDE Eric: 'l'information économique, nouvel enjeu', le Monde,
1981, Mai, p.9-10.

ANNEXE 1

SERVEURS CONTACTES :

AGENCE SPATIALE EUROPEENNE. ESA-IRS

M. Lequain P

8-10 rue Mario Nikis

75738 Paris cedex 15.

GROUPE SG2, DEPARTEMENT CITERE

64 rue de Ranelagh

75016 Paris

SPI , DEPARTEMENT SPIDEL

98, boulevard Victor Hugo

92115 Clichy.

TELESYSTEMES QUESTEL

40, rue de la recherche midi

75006 Paris.

G-CAM

Departement études et développement

Tour Maine Montparnasse

33, avenue du Maine

B.P.1185 75755 Paris Cedex

CISI

35 boulevard Brune

75014 Paris

REPERTOIRES DE BASES ET BANQUES DE DONNEES

Répertoire des bases et banques de données françaises en 1980. Moyens modernes d'accès à l'information établi par Marie Christine d'ARCY du service SOS-DOC.

s'adresser à C.C.I.P. = O.E.D.I.P.

9 RUE Salvador Allende

92000 Nanterre

Répertoire des producteurs de bases et banques de données
Groupement français des producteurs de bases et banques de données.

Département Documentation

Avenue de Concyr .B P .6009

Orleans la Source

450188 Orleans Cedex

Et bientôt disponible ,le répertoire que l'on peut commander à:

Association nationale de la recherche technique

Mme Sylvie Court

1 01 rue Raymond Poincaré

75116 Paris.

ANNEXE 2

Nom de la base ou Banque et Serveur	Producteur	Domaine	Information fournie
-------------------------------------	------------	---------	---------------------

- Information juridique -

<p>JURIS-DATA (Producteur)</p>	<p>Editions techniques Juris-classeur</p>	<p>droit civil, droit commercial, droit du travail, droit de l'expropriation.</p>	<p>Résumés de jurisprudence, jugements, arrêt doctrine, réponse ministérielle.</p>
<p>SYDONI (G-CAM)</p>	<p>Centre de recherches, d'information et de documentation notariale.</p>	<p>Droit civil, fiscal, Droit de la construction, Droit commercial</p>	<p>Références bibliographiques</p>
<p>CEDIJ Legislation réglementation (SG2 - CITERE)</p>	<p>Centre d'informatique juridique.</p>	<p>législation fiscale, sociale, législation des collectivités locales, des marchés publics. Droit de l'aménagement de l'espace. Droit de la fonction publique.</p>	<p>Texte intégral.</p>
<p>CEDIJ Jurisprudence (SG2 - CITERE)</p>	<p>Centre d'informatique juridique</p>	<p>arrêts conseil d'état, conseil constitutionnel, Cour de cassation - Tribunaux administratifs décisions sur études d'impact.</p>	<p>résumés.</p>

Nom de la base ou banque et source	Producteur	Domaine	Information fournie
Economie - commerce - statistiques - gestion -			
CRONOS ensemble de banques de données (CISI)	office de statistiques de la communauté européenne (EUROSTAT)	Séries concernant la réalité socio-économique de la communauté européenne = conjoncture, comptes nationaux, commerce extérieur - - - - -	séries -
IFS (CISI SLIGOS Telesystèmes- Eurodial)	bureau de statistiques du fond monétaire international	statistiques financières internationales -	données factuelles -
PIE (CISI G-CAM Telesystèmes- Eurodial)	Organisation pour la coopération et le développement économique.	principaux indicateurs économiques.	données factuelles -
IAI (CISI, SLIGOS)	Organisation pour la coopération et le développement économique.	indicateurs d'activité industrielle -	données - factuelles.
DAFSA - RESO (SPI)	DAFSA - DOCUMENTATION	titres financiers des sociétés françaises actionnaires et participations -	données factuelles.

Nom de la base ou Banque et serveur	Producteur	Domaine	Information fournie
ENEIDE (producteur - pas en conversationnel)	Ministère de l'industrie	Données industrielles et statistiques sur les entreprises.	Données statistiques
GRAPPE (SG2 - CITERE)	Centre de documentation des chambres de commerce	Economie, industrie, distribution, gestion de l'entreprise, fiscalité, droit, questions sociales	Références bibliographiques
INSEE-Alice (G-CAM producteur)	INSEE	stockage des comptes nationaux selon le système élargi de comptabilité nationale	Comptes ou éléments de comptes - séries.
INSEE-SIC (EISI, G-CAM SLIBOS, Telesystèmes - Eurodiap)	INSEE	Statistiques intervenant la conjoncture	Données statistiques séries -
INSEE MIGRAINE - MIGRACT (producteur)	INSEE	pour chaque commune française, nombre de migrants vers toute autre commune	Données tableaux.
INSEE ARGOS (producteur)	INSEE	Données géographiques (régions, communes)	statistiques sélectionnées agrégées -

Nom de la base ou Banque et serveur	Producteur	Domaine	Information fournie.
INSEE-SIRENE (Producteur)	INSEE	Répertoire des entreprises et des établissements	Sélection agrégats.
INSEE-SIRF (producteur)	INSEE	Statistiques et indicateurs des régions françaises recensement, consommation - - -	Tableaux
INSEE-SUSE (producteur)	INSEE	Statistiques d'entreprise comptes d'exploitation générale, bilans, comptes de pertes et profits, effectifs.	Données agrégats.
ISIS (G-CAM)	Chambre de commerce et d'industrie de Paris.	Economie, droit, gestion de l'entreprise pour chacune des régions de la France et 100 pays étrangers.	Références bibliographiques
INSEE-SPHINX 2 (G-CAM - producteur)	INSEE	Economique et social principalement sous l'aspect statistiques	Références bibliographiques
KOMPASS-FRANCE (SPI)	Société nouvelle d'éditions industrielles	Répertoire national de l'industrie française	Adresse produits effectifs banques - - -
PGD (G-CAM)	Bureau de l'information et de la prévision économique	Données sur l'industrie	Données factuelles.

Nom de la base ou Banque et Serveur	Producteur	Domaine	Information fournie
- Politique - actualité - Presse -			
A.F.P. ABORA (B-CAM)	Agence France-Presse.	Presse actualité	Texte intégral des dépêches diffusées au cours des 30 derniers jours
BiPA - AEROPOL (Telesystèmes)	la documentation française.	Actualité politique de la France. Politique étrangère (dépêches chronologiques et communiqués des conseils des ministres)	unité documentaire
BiPA - BIBLIOS (Telesystèmes)	la documentation française.	Publications administratives éditées ou publiées par la documentation française	Références bibliographiques
BiPA - SALOMON et ORATEUR (Telesystèmes)	la documentation française	Actualité politique française - Politique étrangère	SALOMON = discours présidentiels ORATEUR = résumé des déclarations de personnalités politiques et syndicales
BiPA - ICONOS (Producteur pas en conversationnel)	la documentation française.	collections photographiques illustrant l'ensemble des autres bases.	adresse des collections

Nom de la base ou Banque et source	Producteur	Domaine	Information fournie.
BIPA-PAPYRUS (Telesystèmes)	la documentation française.	Actualité politique, économique, sociale, institutionnelle, culturelle	Références bibliographiques avec résumés.
Travaux parlementaires (SGZ - CITERE)	Assemblée nationale et Sénat	séances = projet de lois, rapports, débats, questions orales et questions au gouvernement - questions écrites et orales nominatives -	Texte intégral pour les séances et analyses pour les questions
LEX (Telesystèmes)	Secrétariat général du gouvernement	Textes législatifs ou réglementaires du journal officiel. Décisions du conseil constitutionnel et du conseil d'état.	lois et décrets du journal officiel.
France actualité (Agence spatiale européenne)	MICROFOR Ine.	économique, politique, social, culturel et religieux : Extraits de journaux et hebdomadaires français.	références d'articles.

Nom de la base ou Banque et Serveur	Producteur	Domaine	Information fournie
-------------------------------------	------------	---------	---------------------

- Politique - actualité - Presse -

A.F.P. AGORA (B - CAM)	Agence France-Presse.	Presse actualité	Texte intégral des dépêches diffusées au cours des 30 derniers jours
BiPA - ACROPOL (Telesystèmes)	la documentation française.	Actualité politique de la France. Politique étrangère (dépêches chronologiques et communiqués des conseils des ministres)	Unité documentaire
BiPA - BIBLIOS (Telesystèmes)	la documentation française.	Publications administratives éditées ou publiées par la documentation française	Références bibliographiques
BiPA - SALOMON et ORATEUR (Telesystèmes)	la documentation française	Actualité politique française - Politique étrangère	SALOMON = discours présidentiels ORATEUR = résumé des déclarations de personnalités politiques et syndicales
BiPA - ICONOS (Producteur pas en conversationnel)	la documentation française.	collections photographiques illustrant l'ensemble des autres bases.	adresse des collections

Nom de la Base ou Banque et Service	Producteur	Domaine	Information fournie
Energie.			
ENEROATA (Producteur)	Institut économique et juridique de l'énergie.	Economie de l'énergie statistiques de production et de consommation données communales sur les consommations urbaines françaises	Séries valeurs calculs statistiques.
Réseau d'information sur l'économie de l'énergie. (Telesystèmes, agence spatiale européenne)	Centre de documentation sciences humaines du CNRS	Economie de l'énergie Données économiques Politique régionale, nationale et internationale	Références bibliographiques
SERAPIS (Producteur pas en conversationnel)	centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie.	Production et consommation d'énergie : informations statistiques.	Séries chronologiques trimestrielles.
ENERGYLINE (Agence spatiale européenne)	Environnement information center Inc.	Economie d'énergie - énergie solaire, nucléaire. ressources pétrole et gaz	références bibliographiques

Nom de la Base ou banque et source	Producteur	Domaine	Information fournie.
------------------------------------	------------	---------	----------------------

- Environnement - Pollution -

AFEE (SPI - SG2 - CITERE)	association française pour l'étude des eaux.	Ressources et besoins en eau. Traitement, pollution. Génie hydraulique Politique de l'aménagement -----	Références bibliographiques
------------------------------	--	---	-----------------------------

Aqualine (agence spatiale européenne)	Water Research Centre.	Ressources et approvisionnement en eau analyses et contrôle, traitement de l'eau. systèmes de distribution -----	Références bibliographiques
--	------------------------	--	-----------------------------

POLLUTION (agence spatiale européenne)	Data Courier Inc	Pollution.	Références bibliographiques
---	------------------	------------	-----------------------------

--	--	--	--

Nom de la base ou Banque et Sous-titre	Producteur	Domaine	Information fournie.
Bâtiment - T.P. - Urbanisme - Transports.			
ARIANE (Producteur)	Centre d'assistance technique et de documentation du bâtiment.	techniques du bâtiment. Réglementation fabricants. produits commercialisés	Données factuelles
BRUIT (par les réseaux de la CIST, SG-2 CITERE)	Centre scientifique et technique du bâtiment	Mesures acoustiques sur des éléments de construction	Données.
INTERCIM (Telesystèmes)	Centre d'étude et de recherche des liants hydrauliques	liants hydrauliques, ciment , béton. procédés de fabrication. adjuvant	Références bibliographiques
URBAMET (Telesystèmes)	Institut d'aménagement et d'urbanisme d'île de France	Urbanisme aménagement environnement Transports.	Références bibliographiques
ACOMPLINE (Agence spatiale européenne)	Greater London Council Research Library.	population, habitation, planification sociale, services sociaux, environnement, transport, circulation, administrations locales - - -	Références bibliographiques

Nom de la base ou banque et seuveur	Producteur	Domaine	Information fournie -
-------------------------------------	------------	---------	-----------------------

- Agriculture -

RESEDA (Telesystèmes)	Reseda (abolition de plusieurs organismes)	Politique et économie agricole	Références bibliographiques
--------------------------	---	--------------------------------	-----------------------------

RESAGRI (fusion des banques RESEDA et Agri line) (accès producteur pas en conversationnel)	ministère de l'agriculture ENCA INRA union des caisses centrales de la mutualité agricole.	questions économiques, financières, juridiques, sociales touchant à l'agriculture - questions scientifiques et techniques	Références bibliographiques
--	---	---	-----------------------------

Nom de la Base ou Banque et Serveur	Producteur	Domaine	Information fournie -
- Travail - Sécurité - Emploi -			
Réseau d'information sur les publications concernant l'emploi et la formation professionnelle (Teletystèmes)	Centre de documentation Services humaines	Emploi, formation, promotion sociale, qualification.	Références bibliographiques
EIS-BIT (SPI)	Centre international d'informations de sécurité et d'hygiène du travail.	Hygiène et sécurité du travail.	Références bibliographiques avec résumé -

Nom de la base ou Banque et Serveur	Producteur	Domaine	Information fournie
-------------------------------------	------------	---------	---------------------

- Santé -

Rhesus (Telesystèmes)	Centre de documentation sciences humaines	Economie et sociologie de la santé, systèmes d'intervention sur la santé, évaluation des actes de santé	Références bibliographiques

- Normes -

NORIANE (Telesystèmes)	AFNOR association française de normalisation	normes de tous les secteurs d'activités	Références de normes et règlements techniques

ANNEXE 3

Secteur	banque ou base de données	Prix (heure de connexion F.H.T.)	Réseau	Équipement
Télesystèmes	<p>Réseau d'information sur l'économie de l'énergie (Francis)</p> <p>Rhesus</p> <p>NORIANE</p> <p>Réseau d'information sur les publications concernant l'emploi et la formation professionnelle (Francis)</p> <p>BIPA - ACROPOL</p> <p>BIPA - BIBLIOS</p> <p>BIPA - Salomon et Orateur</p> <p>BIPA - PAPHYRUS</p> <p>LEX</p> <p>INTERCIM.</p> <p>LRBAMET</p>	<p>260F</p> <p>260F</p> <p>500F</p> <p>260F</p> <p>350F</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>390F</p> <p>350F</p> <p>pas encore en ligne.</p>	<p>Commuté</p> <p>Telex</p> <p>Transpac</p> <p>Télesystèmes</p>	<p>un terminal compatible Teletype code ASCII, asynchrone interface CEITT V24.</p> <p>associé à un modem ou un coupleur acoustique CEITT V24.</p>
JURIS-DATA	JURIS-DATA	640F	Transpac Réseau Commuté	tous terminaux compatibles Teletype ou avec les normes du réseau Transpac.

Serveur	banque ou base de données	Prix (heure de connexion) F.H.T	Réseau	Equipement
EISI	Cronos PIE Sic IAI IFS	25 F par fichier appelé. 1,50 F par seconde chronologique extraite. cout de connexion horaire 7 F 3,38 F chaque unité de compte apparaissant à la fin de la connexion	Telex Commuté Transpac	un terminal compatible Télétype. clavier APL ou ASCII vitesses possibles = 300 bds, 1200 (utiliser ligne spécialisée) éventuellement 4800 ou 9600 bds
Agence Spatiale Européenne	Réseau d'information sur l'économie de l'énergie (France) Energyline Aqualine Pollution Atomline France actualité	280 F 380 F 280 F 327 F 250 F 290 F	Transpac Euronet Tymshare et Esanet. Tymnet le réseau de l'agence.	Terminals compatible Télétype. vitesses d'accès possibles = 110, 300, 1200 et 2400 bit/s
CATED	ARIANE	575 F	Transpac Commuté	Terminal asynchrone (via modem ou coupleur acoustique) compatible TTY, code ASCII asynchrone vitesses de transmission 110 et 300 b

Serveur	banque ou base de données	Prix (heure de connexion F.H.T.)	Réseau	Équipement
G-CAM	ISIS	285 F	Commuté	un modem acoustique - un terminal écran clavier.
	ABORA	450 F	Transpac	éventuellement une imprimante un terminal compatible TTY. un modem acoustique.
	SYDONI	700 F	"	un terminal et une liaison téléphonique.
	Ecofutur = ensemble de banques de données de l'INSEE du BIPE, OCDE	≈ 500 F (jet du temps de calcul utilisé)	"	un Terminal et un modem acoustique.
CITERE	CEDIS	500	Commuté	Terminal asynchrone code ASCII - interface EITT V24 vitesses 300 et 1200 bds.
	Travaux parlementaires	500	Transpac	
	GRAPPE	320		
	SPHINX 2	420		
	BRUIT			
	AFEE			

Socété	banque ou base de données	Prix (heure de connexion F.H.T.)	Réseau	Équipement
SPIDEL	LIS-BIT AFEE KOMPASS INDEX nomenclature industrielle du kompass DAFSA-RESO.	580F 470F 350F 350F 250F	Commuté Transpac	Terminaux compatible Teletype. vitesse de transmission 300 bds Code ASCII. Modem selon avis V21 du CEITT D'autres types de terminaux sont possibles (écrans synchrones -----)

A N N E X E 4

- le guide des droits et démarches existant au niveau national et dont presque 25% des informations doivent être adaptées à la région.
- statut du personnel communal
- les ressources locales
- le fichier des associations
- la lettre du maire
- les comptes-rendus de conseils municipaux
- les arrêtés municipaux
- le guide des subventions
- les données détenues par les différentes administrations concernant le niveau local (rectorat,)
- toutes les études, rapports, produits dans la région.
- banque de données , presse locale qui reprendrait les évènements locaux.
- le bulletin bibliographique à destination des collectivités locales
- le fichier des demandeurs d'emploi (A N P E)
- des extraits de journaux nationaux à destination des collectivités locales
- l'information recueillie lors de différentes enquêtes
- fichier économique cantonal
- fichier des délibérations du conseil général
- etc.....

